

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

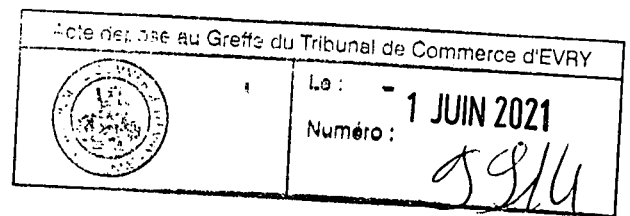
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00889 Numéro SIREN : 407 991 876 Nom ou dénomination : A7 PROTECTION

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2021 sous le numéro de dépôt 9914



A7 PROTECTION

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 187.600 Euros

Siège social à RIS ORANGIS (Essonne) 10, quai de la Borde – Les Rives de Seine

407 991 876 RCS EVRY – SIRET 407 991 876 00035

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 232.840,25 Euros, de la façon suivante :

- A l'associé unique à titre de dividendes
la somme de 150.000,00 Euros
- Le solde, soit la somme de 82.840,25 Euros
au compte « Report à Nouveau »

Le dividende global en numéraire revenant à chaque action est ainsi fixé à 159,91 Euros, sera payé au siège social à compter de ce jour.

L'Associé Unique prend acte que ce dividende est servi à une personne morale assujettie de plein droit à l'impôt sur les sociétés.

L'Associé Unique reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Distribution globale	Distribution par action	Revenu éligible à abattement	Revenu non éligible à abattement
31.12.2019	300.000	319,829	0	300.000
31.12.2018	150.000	159,91	0	150.000
31.12.2017	133.262	106,61	33.262,32	99.999,68

Cette décision a été prise par l'Associé unique le 21 avril 2021.

**Copie certifiée conforme
Le représentant légal**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A7 PROTECTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 10 Quai de la Borda 91130 RIS ORANGIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 7 9 9 1 8 7 6 0 0 0 3 5

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2020

		Brut 1		Amortissements, provisions	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		AC	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 568	AG	12 811 2 756
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	14 375	AM	14 375
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	307 965	AU	225 039 82 926
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	5 310	BE	5 310
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	16 199	BI	16 199
	TOTAL (II)	BJ	359 418	BK	237 851 121 567
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	710 036	BU	5 930 704 106
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	31 454	BW	31 454
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 920 101	BY	1 920 101
	Autres créances (3)	BZ	123 623	CA	123 623
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	570 060	CG	570 060
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	38 622	CI	38 622
	TOTAL (III)	CJ	3 393 899	CK	5 930 3 387 968
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 753 317	IA	243 782 3 509 535
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
	Clause de réserve de propriété :*				
	Immobilisations :				
	Stocks :				
	Créances :				

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Représentant Légal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A7 PROTECTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 187 600...)	DA	187 600		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	10 000		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 011 951		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	232 840		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 467 391	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	100 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	100 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	325 370		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 863		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	536 824		
	Dettes fiscales et sociales	DY	518 452		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	10 237		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	530 279		
	TOTAL (IV)	EC	1 941 028		
	Ecart de conversion passif*	ED	1 115		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 509 535		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 695 479		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	754			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A7 PROTECTION							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 175 386	FB	85 255	FC	3 260 641		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	806 539	FH	12 694	FI	819 233		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 981 925	FK	97 950	FL	4 079 875		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	36 530		
	Autres produits (1) (11)					FQ	28 963		
		Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 145 369
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 776 474		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(201 846)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 027 046		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	30 228		
	Salaires et traitements*					FY	746 579		
	Charges sociales (10)					FZ	292 949		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	64 378	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	5 930	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	8 798		
		Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 750 538
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	394 830
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	323		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	30		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	354		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 254		
	Différences négatives de change					GS	87		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	3 342		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(2 988)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	391 842	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SASU A7 PROTECTION			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 697	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	18 084	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	19 781	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	14 378	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	100 685	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	115 063	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			II	(95 282)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	63 720	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	4 165 505	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 932 664	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	232 840	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	27 645
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Amortissements exceptionnels des immobilisations		14 378		
	Provisions pour risques et charges		685		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		100 000		
	Produits des cessions d'éléments d'actif			1 697	
				18 084	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 3 509 536 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 232 840 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2019

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice arrêté au 31 décembre 2020 a été impacté par la crise de la covid-19.
Pour y faire face, la société a eu recours à l'activité partielle.

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 569	14 375		29 944
Immobilisations incorporelles	15 569	14 375		29 944
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 727			20 727
- Matériel de transport	161 433	14 828	30 094	146 167
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	126 910	18 788	4 626	141 072
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	309 070	33 616	34 720	307 966
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	5 260	50		5 310
- Prêts et autres immobilisations financières	16 143	272	216	16 199
Immobilisations financières	21 403	322	216	21 509
ACTIF IMMOBILISE	346 041	48 313	34 936	359 419



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	14 375	33 616	322	48 313
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	14 375	33 616	322	48 313
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		33 056	216	33 272
Scissions				
Mises hors service		1 664		1 664
Diminutions de l'exercice		34 720	216	34 936



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 341	3 471		12 812
Immobilisations incorporelles	9 341	3 471		12 812
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 517	1 889		17 407
- Matériel de transport	81 194	37 691	15 716	103 169
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 078	22 013	4 626	104 464
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	183 789	61 593	20 342	225 040
ACTIF IMMOBILISE	193 129	65 064	20 342	237 851



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	3 471	43 531	47 002
Eléments amortis selon autre mode		17 376	17 376
Dotations exceptionnelles		686	686
Dotations de l'exercice	3 471	61 593	65 064
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		18 678	18 678
Eléments mis hors service		1 664	1 664
Diminutions de l'exercice		20 342	20 342



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 098 547 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 199		16 199
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 920 102	1 920 102	
Autres	123 623	123 623	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 623	38 623	
Total	2 098 547	2 082 348	16 199
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	24 457
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	5 066
Etat – produits à recevoir	4 761
Divers – produits à recevoir	1 847
Banque – intérêts courus à recevoir	205
Total	36 335



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		100 000			100 000
Total		100 000			100 000
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		100 000			

Provision pour risque suite à procédure prud'homale entamée par un ex-salarié.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 922 165 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	754	754		
– à plus de 1 an à l'origine	324 616	97 931	226 685	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 000	1 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	536 825	536 825		
Dettes fiscales et sociales	518 452	518 452		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 238	10 238		
Produits constatés d'avance	530 280	530 280		
Total	1 922 165	1 695 480	226 685	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	72 175			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	55 508
Dettes provis. pr congés à payer	52 435
Personnel – autres charges à payer	84 552
Charges sociales s/congés à payer	21 129
Charges sociales – charges à payer	33 641
Etat – autres charges à payer	4 240
Prov t. apprentissage	27
Clients – avoirs à établir	10 238
Total	261 770



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Abonnement Edf	38		
Locations immobilières	300		
Locations mobilières	1 514		
Entretiens et maintenances	8 667		
Assurances	9 329		
Abonnements/documentations	3 965		
Marketing	2 827		
Salons/congrès	9 750		
Télécom	2 232		
Total	38 623		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises/ports/installations	415 229		
Maintenances	115 051		
Total	530 280		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	800 293	10 916	811 210
Ventes de marchandises	3 175 386	85 256	3 260 642
Produits des activités annexes	6 246	1 778	8 024
TOTAL	3 981 925	97 950	4 079 875

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14 378	
Amortissements exceptionnels des immobilisations	686	
Provisions pour risques et charges	100 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 697
Produits des cessions d'éléments d'actif		18 084
TOTAL	115 064	19 781



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 63 598 euros

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine
91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

=====

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2020

PHILIPPE Olivier – Commissaire aux comptes

Compagnie Régionale de Paris

79 avenue de la Cour de France – 91260 JUVISY SUR ORGE

SAS A7 PROTECTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 187 600 EUROS

Siège social : 10 Quai de la Borde – Les Rives de Seine

91130 RIS ORANGIS

RCS EVRY 407 991 876

Exercice clos le 31/12/2020

À l'actionnaire unique de la société A7 PROTECTION

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 12 mai 2017 j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A7 PROTECTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A7 PROTECTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons tout particulièrement analysé les travaux en-cours et aucune anomalie significative n'a été identifiée.



Les comptes annuels ont été réalisés dans la continuité des règles et méthodes comptables et n'appellent pas de remarques particulières significatives.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

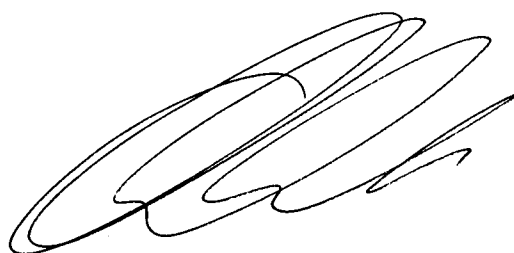
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative



provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Juvisy sur Orge, le 2 avril 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end, identifying the signatory as Olivier Philippe.

Olivier PHILIPPE
Commissaire aux comptes

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	15 569	12 812	2 757	6 228
Autres immobilisations incorporelles	14 375		14 375	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	307 966	225 040	82 926	125 281
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	5 310		5 310	5 260
Autres immobilisations financières	16 199		16 199	16 143
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	359 419	237 851	121 567	152 912
<i>Stocks</i>				
Marchandises	710 037	5 931	704 106	499 305
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 920 102		1 920 102	1 916 581
Fournisseurs débiteurs	5 066		5 066	
Personnel	2 081		2 081	2 875
Etat, Impôts sur les bénéfices	93 872		93 872	24 725
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 965		14 965	14 786
Autres créances	7 639		7 639	
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	31 454		31 454	2 185
Disponibilités	570 060		570 060	648 695
Charges constatées d'avance	38 623		38 623	21 616
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 393 899	5 931	3 387 969	3 130 768
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 753 318	243 782	3 509 536	3 283 680

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Bilan**

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	187 600	187 600
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles	10 000	10 000
Report à nouveau	1 011 952	850 085
Résultat de l'exercice	232 840	461 867
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 467 392	1 534 552
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	100 000	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	100 000	
Emprunts	324 616	396 791
Découverts et concours bancaires	754	633
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	325 370	397 424
Emprunts et dettes financières diverses	1 000	500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 863	6 757
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	536 825	502 137
Personnel	137 584	152 942
Organismes sociaux	101 451	94 893
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	271 769	226 030
Autres dettes fiscales et sociales	7 648	18 344
Dettes fiscales et sociales	518 452	492 209
Autres dettes	10 238	37 497
Produits constatés d'avance	530 280	308 386
TOTAL DETTES	1 941 028	1 744 910
Ecart de conversion – Passif	1 116	4 218
TOTAL PASSIF	3 509 536	3 283 680

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Compte de Résultat**

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	3 260 642	4 123 930	-863 288	-20,93
Production vendue	819 233	1 025 706	-206 473	-20,13
Subventions d'exploitation		450	-450	-100,00
Autres produits	65 494	62 987	2 507	3,98
Total	4 145 369	5 213 074	-1 067 704	-20,48
CONSOMMATION M/SES &				
Achats de marchandises	1 776 475	2 166 121	-389 647	-17,99
Variation de stock (m/ses)	-201 847	94 955	-296 802	-312,57
Autres achats & charges externes	1 027 046	1 043 437	-16 391	-1,57
Total	2 601 674	3 304 513	-702 839	-21,27
MARGE SUR M/SES & MAT	1 543 695	1 908 561	-364 865	-19,12
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	30 228	53 378	-23 150	-43,37
Salaires et Traitements	746 580	790 134	-43 554	-5,51
Charges sociales	292 949	317 451	-24 502	-7,72
Amortissements et provisions	70 309	79 507	-9 198	-11,57
Autres charges	8 799	44 568	-35 769	-80,26
Total	1 148 865	1 285 038	-136 173	-10,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	394 831	623 523	-228 692	-36,68
Produits financiers	354	378	-24	-6,35
Charges financières	3 343	3 847	-505	-13,12
Résultat financier	-2 988	-3 469	481	-13,85
RESULTAT COURANT	391 843	620 054	-228 212	-36,81
Produits exceptionnels	19 781	2 085	17 696	848,75
Charges exceptionnelles	115 064	999	114 064	NS
Résultat exceptionnel	-95 282	1 086	-96 368	NS
Impôts sur les bénéfices	63 720	159 273	-95 553	-59,99
RESULTAT DE L'EXERCICE	232 840	461 867	-229 027	-49,59

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

ANNEXE

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A7 PROTECTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 3 509 536 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 232 840 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 9 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2019

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice arrêté au 31 décembre 2020 a été impacté par la crise de la covid-19.

Pour y faire face, la société a eu recours à l'activité partielle.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 569	14 375		29 944
Immobilisations incorporelles	15 569	14 375		29 944
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	20 727			20 727
– Matériel de transport	161 433	14 828	30 094	146 167
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	126 910	18 788	4 626	141 072
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	309 070	33 616	34 720	307 966
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	5 260	50		5 310
– Prêts et autres immobilisations financières	16 143	272	216	16 199
Immobilisations financières	21 403	322	216	21 509
ACTIF IMMOBILISE	346 041	48 313	34 936	359 419

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	14 375	33 616	322	48 313
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	14 375	33 616	322	48 313
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		33 056	216	33 272
Scissions				
Mises hors service		1 664		1 664
Diminutions de l'exercice		34 720	216	34 936

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 **Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 341	3 471		12 812
Immobilisations incorporelles	9 341	3 471		12 812
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 517	1 889		17 407
- Matériel de transport	81 194	37 691	15 716	103 169
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 078	22 013	4 626	104 464
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	183 789	61 593	20 342	225 040
ACTIF IMMOBILISE	193 129	65 064	20 342	237 851

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	3 471	43 531	47 002
Eléments amortis selon autre mode		17 376	17 376
Dotations exceptionnelles		686	686
Dotations de l'exercice	3 471	61 593	65 064
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		18 678	18 678
Eléments mis hors service		1 664	1 664
Diminutions de l'exercice		20 342	20 342

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 098 547 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 199		16 199
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 920 102	1 920 102	
Autres	123 623	123 623	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 623	38 623	
Total	2 098 547	2 082 348	16 199
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	24 457
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	5 066
Etat – produits à recevoir	4 761
Divers – produits à recevoir	1 847
Banque – intérêts courus à recevoir	205
Total	36 335

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		100 000			100 000
Total		100 000			100 000
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		100 000			

Provision pour risque suite à procédure prud'homale entamée par un ex-salarié.

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 922 165 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	754	754		
– à plus de 1 an à l'origine	324 616	97 931	226 685	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 000	1 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	536 825	536 825		
Dettes fiscales et sociales	518 452	518 452		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 238	10 238		
Produits constatés d'avance	530 280	530 280		
Total	1 922 165	1 695 480	226 685	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	72 175			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	55 508
Dettes provis. pr congés à payer	52 435
Personnel – autres charges à payer	84 552
Charges sociales s/congés à payer	21 129
Charges sociales – charges à payer	33 641
Etat – autres charges à payer	4 240
Prov t. apprentissage	27
Clients – avoirs à établir	10 238
Total	261 770



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Abonnement Edf	38		
Locations immobilières	300		
Locations mobilières	1 514		
Entretiens et maintenances	8 667		
Assurances	9 329		
Abonnements/documentations	3 965		
Marketing	2 827		
Salons/congrès	9 750		
Télécom	2 232		
Total	38 623		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Marchandises/ports/installations	415 229		
Maintenances	115 051		
Total	530 280		

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	800 293	10 916	811 210
Ventes de marchandises	3 175 386	85 256	3 260 642
Produits des activités annexes	6 246	1 778	8 024
TOTAL	3 981 925	97 950	4 079 875

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14 378	
Amortissements exceptionnels des immobilisations	686	
Provisions pour risques et charges	100 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 697
Produits des cessions d'éléments d'actif		18 084
TOTAL	115 064	19 781

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 63 598 euros

OLIVIER PHILIPPE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL